

Quartier Bourg L'Évêque La Touche Moulin du Comte

Diffusion, le : 22 novembre 2011

REUNION PUBLIQUE & REUNION CONSEIL DE QUARTIER

Aménagements de la halte ferroviaire Pontchaillou

11 octobre 2011 - 18 h 30
Maison de Quartier La Touche



Présents :

Elus :

- M. Berroche, Adjoint au Maire, Délégué aux transports, voirie et circulation
- Mme Bougeard, Elue de quartier

Services :

- Mmes Daovarieras et Turpin-Hervé, DEP-EU
- M. Grenier, DI Cop
- M. Duquesne, Habitat 35
- M. Bolopion et Mme Doxin, DQO

Habitants :

- 80 riverains environ (rues Léon Ricottier, Jean Ogée, Commandant Charcot, Canal, Plaisance, avenue du 41^{ème} RI, square Léon Jenouvrier, boulevard de Verdun, square Le Gal la Salle)
- Des membres du Conseil de Quartier

Excusés :

- M. Rogemont, Conseiller Général
- M. Bourcier, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et à l'aménagement
- M. Daubaire, Adjoint au Maire, délégué à l'énergie et à l'écologie urbaine
- M. Hervé, Conseiller Municipal, délégué à l'eau et à l'assainissement
- MM. Beaugé et Brigand, Conseillers de Quartier

Diffusion :

- Personnes présentes
- Membres du Conseil de Quartier
- Excusés



I - INTRODUCTION

La halte Pontchaillou constitue en terme de fréquentation la 2^{ème} halte urbaine du Périmètre de Transports Urbains Rennais. Aujourd'hui 470 usagers du train transitent par la halte aux heures de pointe le matin, autant aux heures de pointe le soir. Les motifs de ces déplacements sont essentiellement domicile/travail et domicile enseignement. Cette fréquentation pourrait être triplée à l'horizon 2020.

Implantée entre deux stations de métro (Pontchaillou et Anatole France), la halte se situe à l'interface de pôles générateurs que sont le centre ville et le CHU.

Elle s'inscrit également dans un secteur urbain en évolution qui appelle des aménagements de l'espace public alentour, en intégrant l'inter modalité des déplacements que sont la marche, le vélo, le bus et le métro ainsi que les règles d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Aussi, afin d'aboutir à un plan d'aménagement d'ensemble de la halte et de ses abords, une étude a été engagée en septembre 2009 en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région, la SNCF, Réseau Ferré de France, la Ville de Rennes et le CHU, en lien avec Habitat 35 le principal bailleur présent sur le site.

II - PRESENTATION DU PROJET

1/ La restructuration de l'équipement ferroviaire

- Allongement des quais vers le Nord (nécessité par la mise en service d'un nouveau matériel roulant en 2015) et leur mise en accessibilité PMR
- Mise aux normes d'accessibilité PMR aux quais et à la passerelle ➔ création de plans inclinés et mise en place d'un ascenseur pour l'accès au quai Ouest

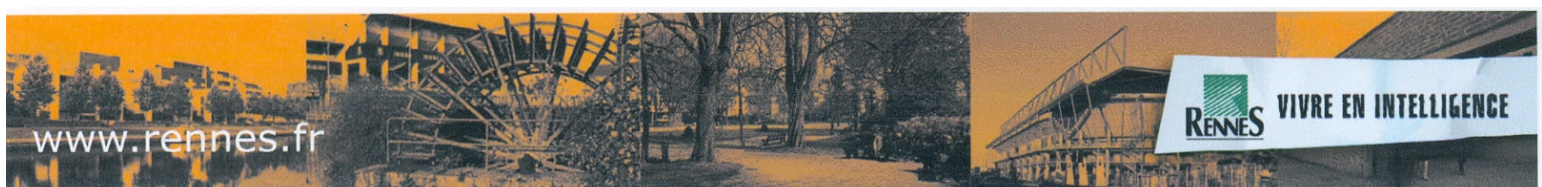
2/ La construction d'un bâtiment multiservices

- Situé à l'extrémité Ouest de la passerelle prolongée
- Permet de proposer divers services liés à la halte et de gérer les différences de niveau entre le CHU, la passerelle et la halte
- Libère un espace au niveau des quais, la place basse
- Est associé à un ascenseur destiné à relier le quai Ouest à la passerelle

3/ L'aménagement des espaces publics

3.1 - A l'Est de la voie ferrée

- . réduction de la circulation rue Léon Ricottier (du bd de Verdun à la halte) avec traitement qualitatif de la voie
- . réalisation d'un parvis dégagé permettant d'accéder au quai Est et de rendre la halte lisible depuis le bd de Verdun (nécessité de déplacer le transformateur et de démolir 7 garages. Négociation en cours avec les locataires d'Habitat 35)
- . création d'un escalier et d'une rampe PMR dans le talus (accès à la passerelle)
- . plantation le long de la limite Nord du quartier La Touche (suppression de 8 places de stationnement)



. préservation et mise en valeur des chênes et mise aux normes d'accessibilité de l'allée

. requalification du carrefour du bd de Verdun et de l'avenue du 41^{ème} R.I. Retrouver une identité de place urbaine avec un traitement qualitatif

. possibilité d'un programme de construction face à la pharmacie allée des Chênes

3.2 - A l'Ouest de la voie ferrée

. traitement de la rue Henri Le Guilloux en zone 30, sauf au droit de la place basse et du bâtiment multiservices où elle est traitée en plateau piétonnier

. création d'itinéraires piétons et de liaisons avec le bâtiment multiservices (espaces verts en terrasse vers le Sud, escalier, cheminements piétons-vélos vers le Nord).

III - CALENDRIER PREVISIONNEL

- Fin 2013 : début des travaux d'aménagement des espaces publics aux abords de la halte

- 1^{er} semestre 2014 : début des travaux de restructuration de l'équipement ferroviaire (allongement des quais au Nord des quais actuels).

IV - ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

↳ La rue Léon Ricottier devient-elle piétonne de la place à la halte ferroviaire ?

L'un des objectifs de l'aménagement de la halte est de favoriser l'écoulement des voyageurs en particulier aux heures de pointes et donc de pacifier la voie.

Les livraisons des commerces, la collecte des ordures ménagères et les accès aux parkings des habitations seront assurés.

↳ L'aménagement des abords de la halte rue Léon Ricottier nécessite-t-il la démolition des garages ?

Des garages et un poste transformateur EDF font aujourd'hui obstacle à l'accès au quai. Le projet prévoit un large parvis au niveau de l'accès Est et impacte 7 garages. Des propositions de remplacement seront faites par Habitat 35 aux locataires concernés.

Par ailleurs, 8 places de stationnement seront supprimées au Nord du quartier La Touche.

↳ Les usagers de la halte ferroviaire et les personnels du CHU stationnent leur véhicule rue du Commandant Charcot et réduisent les possibilités de stationnement pour les riverains.

Depuis une quinzaine d'années le secteur s'est considérablement modifié, en particulier depuis l'arrivée du métro. Ce processus va se poursuivre avec le développement de la halte ferroviaire. Le comportement des usagers dans leurs déplacements évolue peu à peu ; le choix en faveur des transports en commun doit prévaloir. Les responsables du CHU en sont également conscients et mettent en place des règles de stationnement au sein de l'établissement.

↳ Circulation des bus Illenoo avenue du 41^{ème} R.I

Le Conseil Général développe le réseau Illenoo et a décidé de reporter la ligne 1 à proximité de la station de métro Anatole France. Ce dispositif qui vient d'être mis en place nécessite quelques adaptations en particulier pour essayer de réduire la durée du stationnement des cars le long de l'avenue gênant d'autres usages (vélos notamment).

<p>↻ Quel sera l'impact des travaux square Léon Jenouvrier ?</p> <p>L'allongement des quais se fait vers le Nord et n'impacte donc pas ce square.</p>
<p>↻ Quelle est la période des travaux ?</p> <p>L'aménagement des espaces publics aux abords de la halte pourrait débuter fin 2013 mais le phasage doit être affiné. Un calendrier plus précis sera établi à la fin de l'année 2012.</p>
<p>↻ Le projet d'immeuble au début de l'allée des Chêne va-t-il nécessiter des expropriations ?</p> <p>Une opération privée est projetée en impactant l'ancien dispensaire du CHU permettant de structurer la place de Verdun. Aucune expropriation n'est envisagée sur ce secteur.</p>
<p>↻ Le nombre d'usagers va s'accroître. Des stations Vélostar sont-elles prévues ?</p> <p>Cet élément fait partie du programme qui prévoit d'intégrer ce service ainsi que des parcs de stationnement vélos.</p>
<p>↻ Des démolitions sont-elles prévues au Nord ?</p> <p>L'allongement des quais vers le Nord est réalisé sur le domaine du Réseau Ferré de France et ne touche par conséquent aucune propriété privée.</p>
<p>↻ Quel itinéraire suit une personne handicapée pour passer d'un quai à l'autre ?</p> <p>Du quai Est, une rampe PMR prévue dans le talus permet de rejoindre la passerelle. Ensuite la personne peut utiliser l'ascenseur prévu dans le Bâtiment Multiservices ou emprunter la rampe paysagère et atteindre le quai Ouest.</p> <p>Remarque du riverain : la mise en place d'un ascenseur également sur le quai Est permettrait de réduire le déplacement d'une personne handicapée.</p>

